

Le pierrier du mégalithe de Solwaster

Etienne Juvigné, Frédéric Boulvain et Jean-Marie Groulard

Remarques préliminaires

1.. L'ensemble du site est en domaine soumis au Régime forestier. Il existe un sentier touristique uniquement piétonnier qui permet de traverser le pierrier. L'accès recommandé et fléché se situe 1 km au sud de Solwaster, près du monument Bastin où des véhicules peuvent être laissés en stationnement. Les personnes qui voudraient néanmoins s'écarter du seul chemin autorisé doivent demander par écrit une autorisation dûment justifiée au Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Spa ; Ferme de Malchamps, Rue Sauvenière, 201 ; 4900 SPA ; Tél. 087 29 90 80.

2.. Pour la bonne compréhension de ce texte, il y a intérêt :

- à consulter la Carte Touristique du Plateau des Hautes Fagnes : planche 3, cases D1 et E1.
- à revoir le sens des expressions en italiques dans le chapitre 'Pierriers, Généralités' dans le présent site.

Etat des connaissances

Le 'dolmen' de Solwaster est un mégalithe de *quartzite cambrien* (début de l'Ere Paléozoïque ou Primaire : 542-518 Ma= Millions d'années). Sa taille est d'environ '3,8 x 2,6 x 0.8' m (fig.1).



Figure 1. Le mégalithe dans l'excavation qui a été réalisée pour le mettre en affleurement. L'ellipse blanche indique la position de la 'gravure' commentée plus loin.

Un résumé de l'état des connaissances relatives au dolmen de Solwaster est exposé sur un panneau explicatif à l'endroit du site. Son contenu peut être résumé comme suit. C'est Théodore Britte, fontainier à Verviers, qui fut le premier intrigué par la taille exceptionnelle de ce bloc, au point de le dégager en mars 1888.

A l'époque de la découverte, Elisée Harroy, directeur de l'Ecole Normale de Verviers et fêru de Préhistoire, fut appelé sur le site et constata que :

- la direction d'allongement du mégalithe (la longueur ou grande médiane) était orientée vers le 'Nord vrai', soit à l'époque 15°E sur la boussole (N.B. Cet écart résulte du déplacement permanent des Pôles magnétiques par rapport aux Pôles géographiques) ;
- le mégalithe reposait sur trois 'cales' (comprendre des petits blocs), qui malheureusement allaient être retirées, fracturées et dispersées ;
- dans la partie SW de la face supérieure (fig.1 : ellipse), une gravure en forme de crochet représentait, comme c'est le cas en Bretagne, une charrue primitive, symbole de sédentarité (voir plus loin).

En conclusion, Elisée Harroy a proposé qu'il s'agisse d'un dolmen, mais les informations transmises par la tradition disent que les géologues et les archéologues de l'époque se sont insurgés contre cette interprétation dès qu'ils en ont pris connaissance.

Brou W. et Brou M. (1969) ont intégré ce mégalithe dans leur ouvrage consacré au recensement de dolmens. Ils apportent des détails parfois en contradiction avec les faits rapportés par la tradition, et sans citer leurs sources. A titre d'exemple, les trois 'cales' enlevées par les découvreurs sont devenues « plusieurs blocs de quartzite beaucoup plus petits (60 cm sur 50 cm et 15 cm de hauteur) dont plusieurs étaient superposés comme pour former des piliers de pierres sèches ». Plus intéressante serait la trouvaille « ... à 70 cm sous la face inférieure de cette table des fragments de charbon de bois empâtés dans l'argile ».

Caractères utiles d'un dolmen

D'un point de vue architectural, un dolmen est composé d'un mégalithe tabulaire reposant sur d'autres mégalithes verticaux qui souvent sont des menhirs ou parfois des panneaux de bancs rocheux qui constituent de véritables murs (fig.2). D'autres mégalithes peuvent fermer l'édifice. Ils étaient essentiellement érigés sur des surfaces subhorizontales. Après leur édification, ils étaient recouverts de terre ou de pierres constituant les tumulus. Les nombreuses fouilles effectuées dans les dolmens en Belgique et dans les pays voisins ont démontré qu'il s'agissait de chambres funéraires qui, chez nous, remontent sinon à l'époque néolithique (entre 7000 et 4000 ans avant aujourd'hui), du moins à l'Âge des métaux (de 4000 à 2000 ans avant aujourd'hui). Le ruissellement qui a agi pendant quelques millénaires sur les tumulus, a généralement évacué la terre, et dégagé les dolmens enfouis.



Figure 2. Deux dolmens : A, en Bretagne, un panneau tabulaire posé sur trois menhirs ; B, à Wéris, un panneau tabulaire posé sur deux panneaux, à l'arrière un autre panneau dont seul un coin est visible, et à l'avant un panneau écroulé.

Caractères non conformes du dolmen de Solwaster

Dans le site de Solwaster, plusieurs arguments vont à l'encontre de l'hypothèse du dolmen :

- le site n'est pas une surface subhorizontale, mais un versant dont la pente est d'environ 25° ;
- les blocs qui ont été dégagés sous le panneau n'étaient ni des menhirs, ni des panneaux rocheux, mais simplement des éléments de petite taille (trois 'cales') ; il pouvait donc s'agir de blocs simplement contigus dans la matrice limono-argileuse du sol ;
- le dolmen éventuel aurait dû être érigé sur la surface du sol, et l'ensemble des mégalithes utilisés devraient donc subsister en place, effondrés sur le sol, ou dispersés un peu plus bas sur le versant, mais aucune de ces traces significatives n'apparaît ;

- il n'y a autour de la zone aucune trace de terre du tumulus qui aurait dû sinon enfouir, du moins entourer l'édifice ;
- aucun artefact qui indique une présence humaine n'a été trouvé dans les terres de dégagement du mégalithe ; il n'est pas rare que des esquilles de charbon de bois d'origine naturelle soient conservées dans des sédiments argileux.

Gravure ou déformations sédimentaires

La face supérieure du mégalithe présente des déformations sédimentaires en mamelons (fig.3A) dont il est bien connu qu'elles ont été façonnées sur le fond de la mer cambrienne lorsque les sédiments étaient encore mous (Boulvain, 2007).



Figure 3. Trois types de déformations sédimentaires acquises sur le fond de la mer cambrienne. Les formes A et B sont sur la face supérieure du mégalithe, et la forme C sur la face inférieure. Dans l'un et l'autre cas, elles correspondent à des *jointes de stratification* : A, formes circulaires concentriques correspondant à des structures mamelonnées du fond de la mer cambrienne, et écaillées sur le site par l'altération météorique ; B, moule d'une poche de phyllade dans le quartzite (localisation sur la fig.1) ; selon Harroy gravure représentant une charrue (voir plus haut) ; C, sur la face inférieure du mégalithe de Solwaster, bourrelet de quartzite qui a dû laisser son empreinte dans la couche marine sous-jacente. Le petit bloc cassé à la base est une des 'cales' placées en 2001, lorsque le mégalithe fut relevé.

Quant à la forme en crochet (fig.3B), s'il s'agissait d'une gravure (Harroy, voir plus haut), en raison de ses formes arrondies, elle devrait être attribuée à l'industrie de la pierre polie néolithique. Or, ces poches laissent apparaître un relief de lamines sédimentaires de résistance différente, ce qui atteste qu'il n'y a pas eu de polissage anthropique. Par ailleurs la technique de gravure en Bretagne se limitait à creuser le contour de l'objet à représenter (fig.4). Enfin, la forme en crochet ne ressemble pas du tout aux gravures de charrues bretonnes, citées comme document de référence par Halloy (*op. cit.*).



Figure 4. Gravure de hache-charrue sur un mégalithe du dolmen de Locmariaquer en Bretagne.

La forme en crochet du mégalithe de Solwaster ne peut donc être une gravure. En fait, il s'agit d'une déformation intra-sédimentaire contemporaine de celle des mamelons. Pour la comprendre, il faut savoir que les bancs de quartzite et de phyllade se présentent en alternance dans le Cambrien. Sur le fond de la mer cambrienne, une couche d'argile s'est déposée sur celle de limon. A la faveur d'un petit glissement sous-aquatique un peu d'argile s'est enfoncée dans le limon. De la même façon à la base de la couche de limon, une partie de ce sédiment s'est enfoncée dans de l'argile sous-jacente. Par la suite, au fil des centaines de millions d'années, ces roches sont devenues respectivement du phyllade (l'argile) et du quartzite (le limon). En conclusion, la forme en crochet est donc un simple moule d'une poche de phyllade dans le quartzite.

Hypothèse d'un mégalithe en position naturelle

Il faut tout d'abord remarquer que ce mégalithe fait partie d'un pierrier dont les blocs et panneaux affleurent sur toute la partie environnante du versant dont la pente (20 à 25°) est plus forte qu'à l'amont et à l'aval (fig.5A&B). Ce versant est probablement lithologique et devrait correspondre à une série de bancs de quartzite, tandis que les surfaces en amont et en aval seraient plutôt dominées par des bancs de phyllade. Ceci permettrait d'attribuer l'origine de la plupart des blocs du pierrier au versant lui-même, dans quel cas le mégalithe n'aurait été déplacé que de quelques mètres après s'être détaché de son affleurement. Toutefois, on ne peut exclure qu'il provienne d'un banc qui se trouverait un peu plus à l'amont, le long de la ligne de plus grande pente qui descend de la crête de 'Les Arsins'.

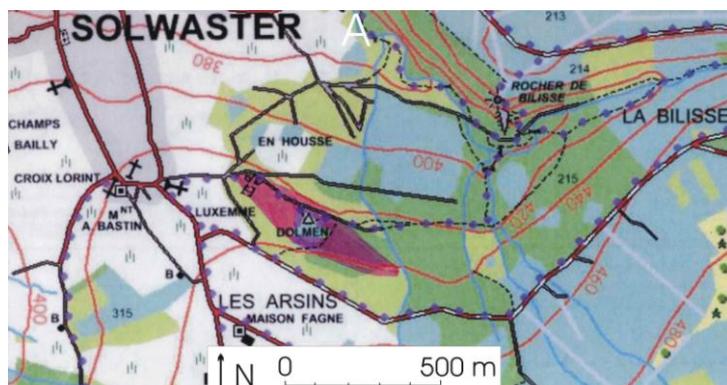


Figure 5. A, l'extension du pierrier (plage rouge) dont le mégalithe fait partie. B, le versant qui porte l'essentiel du pierrier ; des blocs sont visibles sur le versant et sur le replat inférieur qui le prolonge.

A l'amont du versant, la pente est plus faible (5 à 7°) et les blocs sont rares, voir quasi inexistants dans les prairies de 'Les Arsins', situées au-delà de la route forestière. Au pied du versant, sur le replat qui le prolonge quelques blocs sont également présents.

Par ailleurs, dans le pierrier (fig.6A), certains autres blocs sont au moins aussi volumineux que celui du ‘dolmen’ (fig.6B).



Figure 6. Deux aspects du pierrier dont fait partie le mégalithe : A, quelques blocs qui affleurent à proximité ; B, un autre mégalithe, peut-être même plus gros que celui du ‘dolmen’, car le volume de sa partie enfouie n’est pas connu. Il se trouve à une centaine de mètres à l’est du ‘dolmen’.

Dans la carrière abandonnée qui se trouve dans la partie ouest du pierrier (entre ‘En Housse’ et ‘Luxemme’), on peut constater que les têtes de bancs de quartzite sont disloquées en blocs et panneaux sous une mince couverture de sol (fig.7), ce qui est probablement le cas dans tout le versant.

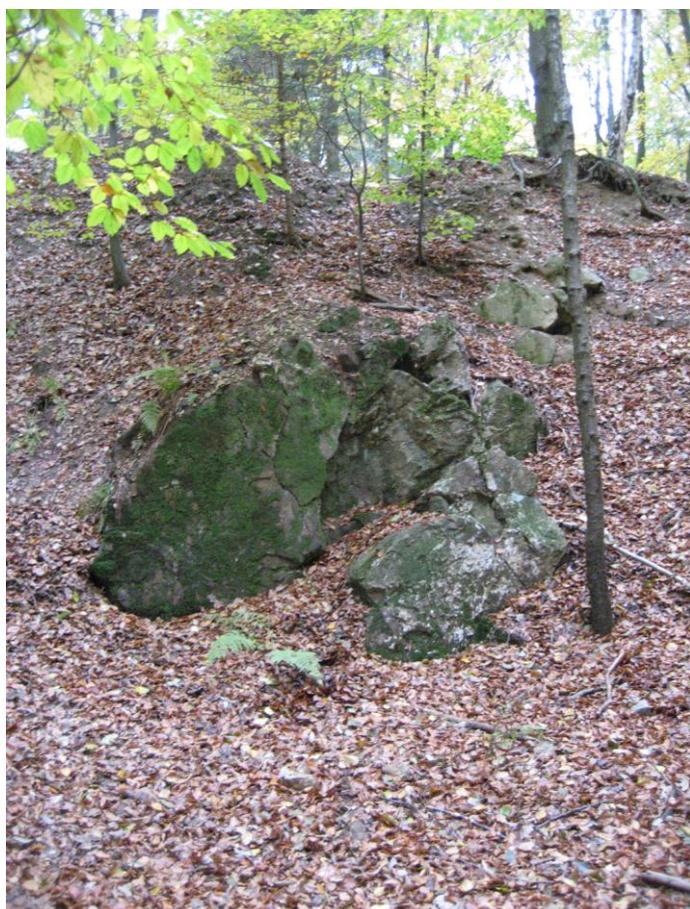


Figure 7. Ancien front de taille de la carrière abandonnée entre 'En Housse' et 'Luxemme' ; la roche apparente consiste en têtes de bancs de quartzite fracturées en blocs.

Il est bien connu que dans les *climats périglaciaires*, les cailloux et les blocs enfouis dans la tranche du sol qui gèle et dégèle chaque année montent lentement vers la surface où ils finissent par s'étaler. Ce processus a existé en Ardenne pendant toutes les *glaciations* de la planète, et dans ces circonstances, le mégalithe a pu se dégager d'une tête de banc enfouie en un point indéterminé, mais situé sur la ligne de plus grande pente entre la crête de 'Les Arsins' et le site où il se trouve. Le *soulèvement annuel par le gel* lui a tout d'abord permis de monter jusqu'à la surface du sol. Ensuite, il a pu être entraîné sur le versant par la *reptation lente et/ou la solifluxion*, notamment en période de dégel du sol. Dans ce type de mouvement, il est bien connu que le grand axe des cailloux et des blocs allongés se place parallèlement à la pente, ce qui répond à des conditions de frottement minimal. Or, l'orientation 15°N mesurée par Harroy pour le 'dolmen' et quelques autres blocs correspond précisément à celle de la ligne de plus grande pente du versant ; il n'est donc pas nécessaire d'invoquer une quelconque intervention humaine pour l'expliquer.

Conclusion

Les menhirs ou panneaux muraux qui auraient pu porter le mégalithe de Solwaster manquent. Celui-ci se trouvait largement enfoui dans le sol, alors que les mégalithes de dolmens sont généralement soit encore en place, soit écroulés sur la surface du sol. L'édifice aurait été érigé sur un versant dont la pente est anormalement forte (25°).

Par contre, trois processus actifs en climat périglaciaire suffisent à expliquer la position occupée par le mégalithe sur le versant : *le soulèvement par le gel, la reptation lente et la solifluxion*. Quant à l'empreinte en forme de crochet, elle est nécessairement d'origine sédimentaire.

Nous proposons donc d'abandonner l'hypothèse du 'dolmen', et de présenter cette roche comme un simple mégalithe mis en place par des processus naturels ayant agi en climat périglaciaire.

On ne peut évidemment exclure que ce mégalithe ait intrigué les hommes depuis le Néolithique (et peut-être même avant) au point d'être de façon récurrente un lieu de rassemblement pour divers motifs, aujourd'hui touristique.

Ceux qui ne pourraient pas accepter cette interprétation nouvelle devraient réaliser des fouilles plus en profondeur sous le bloc, à la recherche d'artéfacts comme des os ou des objets associés antérieurement à des sites funéraires.

Bibliographie

BOULVAIN F. (2007). Processus sédimentaires, notes de cours en ligne (<http://www2.ulg.ac.be/geolsed/processus/processus.htm>).

BROU Ch. & BROU M., 1969. Chaussées Brunehaut et monuments mégalithiques de la Gaule du Nord. Editions techniques et scientifiques, p.145-146.

JUVIGNÉ E., 2009. Les pierriers des Hautes Fagnes,- Généralités. <http://environnement.wallonie.be/amisdelafrage/HF/Natexcept/HFNatExGeolhtm.htm>